AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

226C1007
FR0000120966-DIV16

7 juillet 2026

Déclaration au titre de l'article 234-5 du règlement général

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

SOCIETE BIC

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 7 juillet 2026, le groupe familial Bich, composé de la société MBD[1] et de personnes physiques membres de la famille Bich, a informé l'Autorité des marchés financiers, en application de l'article 234-5 du règlement général, détenir, au 30 juin 2026, 18 588 507 actions SOCIETE BIC représentant 34 770 229 droits de vote, soit 45,49% du capital et 60,42% des droits de vote de cette société[2], répartis de la façon suivante :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Société MBD	12 925 992	31,63	23 511 992	40,85
Participation directe famille Bich	5 662 155	13,86	11 258 237	19,56
Total concert familial Bich	**18 588 507**	**45,49**	**34 770 229**	**60,42**

[1] MBD est une société en commandite par actions qui regroupe la plupart des membres du groupe familial Bich, ceux-ci détenant par ailleurs une participation directe dans la SOCIETE BIC.

[2] Sur la base d'un capital composé de 40 861 314 actions représentant 57 550 944 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général de l'AMF.